



Acte notarié pour une assurance vie

Par **Guitard mathieu**, le **05/10/2016** à **19:59**

Bonjour,

Voilà, suite au décès de ma grand-mère, j'ai pris l'initiative de passer par l'agira pour retrouver l'assurance vie avec rente de ma grand-mère, j'ai reçu un courrier de l'assurance en m'indiquant:

Afin de pouvoir procéder au règlement prévu, nous vous remercions de nous adresser l'élément suivant, l'acte établi par le notaire chargé de la succession précisant noms et prénoms, adresses et parts des héritiers de madame....

Ma situation, ma grand-mère a eu deux fils, mon papa décédé depuis quelques années et mon oncle, le notaire prépare depuis 3 mois les partages.

Je ne suis pas en bon terme avec mon oncle d'ou mon initiative personnelle, que dois-je faire attendre le partage ou demander un acte comme l'indique le courrier. Je vous remercie d'avance.